



## Commune de Meroux-Moval Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 septembre 2019

Le Conseil Municipal de Meroux-Moval s'est réuni, en séance publique, le jeudi 05 septembre 2019, à 20 h 00, dans la salle Michel BROUQUE.

Membres présents : Emmanuelle BOHL, Emmanuel CABETE, Victor CABETE, Sébastien COLLOT, Noémie DUBOST, Jean-Pierre GODEAU, Stéphane GUYOD, Gilbert HAAS, Christophe HENNY, Gilles HOUILLON, Brigitte MAGNIN, Jean-Luc MAGRIS, Thierry MANTION, Chantal MARTIN-GARCIA, Marie MINGARDO, Jacques ROUECHE, Patrice SAINTY, Jean-Marc TOCHON et Jean-Marc WULLENS

Membres excusés : Michelle CLAUDEL, Guy JACQUES, Jean-Claude MARTIN et Caroline PATTAROZZI

Secrétaire de séance : Jean-Marc TOCHON

Aucune personne sur les sièges réservés au public.

Le Maire donne des informations sur l'état de santé de Jean-Claude MARTIN et assure ce dernier de toute la solidarité des membres du conseil municipal.

Le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 13 juin 2019.

Le compte rendu de la séance du 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

### **Délibérations**

#### a. Marché rue de Belfort

Le maire rappelle les grandes lignes du projet. Le Conseil Départemental propose que soient réalisées une entrée et une sortie pour le parking du cimetière. Le budget communal a prévu une somme 275 000 euros TTC pour ces travaux et un montant de subventions espérées de 148 600 euros. A l'ouverture des plis, le marché est attribué à l'entreprise Eurovia pour un montant de 272 327,67 euros TTC, avec trois options retenues : Opt 9 Mur de soutènement en L – Opt 7 réalisation d'un réseau PMV (panneau à messages variables) – Opt 3 enrobés parking – Opt travaux d'éclairage : génie civil + luminaires sera soit gérée en direct avec notre fournisseurs habituels EP (Ent Baumgartner) soit option levée sur le marché. Le montant des subventions, notifiées à ce jour, est de 102 200 euros. De ce fait le montant supplémentaire à financer par la commune est de 43 727,67 euros. Il proviendra de quelques recettes supérieures à celles budgétisées (DGF, DSR, ventes ONF...).

La durée prévue des travaux est de deux mois avec une attention particulière pour l'accès au cimetière en cas de sépulture et pour la toussaint.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à lancer les travaux.

b. Commande de jeux pour les petits

Le projet a été retenu lors d'une précédente séance du conseil municipal. Le devis remis se monte à 20 000 euros TTC, installation comprise. Cette somme correspond à la somme budgétisée. Nous percevons une subvention du GBCA de 9 000 euros.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à lancer la commande et la pose de ces jeux.

c. Décision modificative : remboursement du prêt relais BPBFC

La commune de Meroux avait contracté un prêt relais de 300 000 euros (50 000 euros utilisés) pour l'espace Part'Agés. Ce prêt peut être désormais remboursé par des excédents de recettes, ce qui nécessite une décision modificative.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à rembourser ce prêt relais.

d. Lancement appel travaux secrétariat

Le Maire présente les travaux projetés au secrétariat de la mairie.

Vote à la **majorité** des membres du conseil pour autoriser le maire à lancer la consultation des entreprises (1 abstention : Chantal MARTIN-GARCIA)

e. Cartes Jeunes

La commune propose d'attribuer, contre la somme d'un euro, la carte jeunes aux enfants du village âgés de 3 à 18 ans. Cette opération représente un coût de 5 euros par carte pour la commune.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil pour autoriser le maire à proposer les cartes jeunes dans les conditions citées ci-dessus.

## **Informations**

a. ALSH/Secrétariat : mouvement du personnel

Des mouvements importants de personnels se sont produits au périscolaire (nouvelle équipe d'animation), dans le bus de transport des élèves entre Meroux-Moval et Vézelois, ainsi qu'au secrétariat de mairie (remplacement temporaire d'une secrétaire en arrêt-maladie). Trois nouvelles enseignantes sont affectées à l'école, dont deux à temps partiels.

b. Circulation rue du 15 juillet et rue des Alisiers : aménagements

Une réunion se tiendra en mairie avec les riverains de ces rues, samedi 7 septembre à 10 h 45. Le maire présente l'aménagement projeté sous le pont SNCF (implantation d'un stop dans le sens de Meroux vers Moval) ainsi que l'installation d'une écluse, en test, sur la rue du 15 juillet 1972 à hauteur de la propriété Thévenot.

c. Informations diverses

Les travaux de construction du bâtiment "Nickel" ont débuté à la Jonxion Core.  
La fibre est en cours d'installation au secrétariat de la mairie.

La suppression temporaire de l'angélus est la conséquence d'une panne des moteurs âgés de plus de 50 ans (le maire a signé un devis de remise en état de 2 000 euros).

Les dépôts sauvages de débris divers, dans les bois, sont de plus en plus nombreux.

Un dossier va être déposé en préfecture pour l'installation de caméras de surveillance autour de la mairie et de l'école.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra avant le 15 octobre, vraisemblablement le jeudi 10 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc TOCHON

Le Maire,  
Stéphane GUYOD